

MENTION : Philosophie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence mention Philosophie vise trois objectifs, étroitement articulés les uns aux autres : permettre l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales, par l'étude des principaux problèmes, concepts et auteurs en histoire de la philosophie ; dispenser une formation (unique en son genre) centrée sur les domaines de spécialité propres à la recherche en philosophie à Paris 8 : philosophie politique, philosophie de l'art et philosophie contemporaine en particulier ; favoriser une interdisciplinarité conçue comme inhérente, et indispensable, à toute pratique philosophique.

SPECIFICITES DES LICENCES A PARIS 8

Soft skills

Ce nouveau cursus à l'université a été fondé sur l'ambition de promouvoir la créativité des étudiants, de mettre en valeur leur savoir-faire et de créer des circulations nouvelles entre compétences disciplinaires et capacités transversales. L'EC Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), destiné aux L1, mettra l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires et l'EC Projet personnel et professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prendra la forme d'ateliers de mises en situation professionnelle.

Ces modules sont complétés par des formations relevant du catalogue So Skilled telles que « engagement étudiant », « apiculture » et « accueil handicap ».

Langues

Un EC de langue par année d'étude. L'EC de langue est à choisir parmi les langues proposées par le Centre de langues (CDL). La plupart des cours de langues du CDL exigent le passage d'un test de niveau avant le début des cours qui détermine les enseignements que l'étudiant pourra suivre. Les modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, sont consultables sur le site internet du CDL : <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-CENTRE-DE-LANGUES,359->

PIX

PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Il est aussi un outil d'évaluation des compétences et connaissances numériques des élèves du collège et du lycée, des étudiants, des professionnels et des citoyens.

Chaque étudiant de licence doit valider dans le cadre de sa formation un module centré sur l'acquisition de compétences numériques, intitulé « Compétences numériques, préparation PIX ».

Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) : <http://bapn.univ-paris8.fr/index.php/cours-informatique/pix-competences-numeriques>

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent être admis en licence les étudiants titulaires :

- du baccalauréat
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, ...)
- d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- d'une validation des études supérieures accomplies notamment à l'étranger.

Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...).

Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous au site internet de Paris 8 à l'adresse suivante : <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->

ATTENDUS PARCOURSUP

Aucun attendu spécifique en dehors des attendus nationaux.

UFR de rattachement

Arts, Philosophie, Esthétique

Secrétariat

Bât. A, salle 030

☎ 01 49 40 66 13

@/ chakiratou.salami@univ-paris8.fr

Site Internet

<https://philosophie.univ-paris8.fr>

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Pour chaque enseignement de la Majeure et de la Mineure, l'étudiant a le choix entre plusieurs enseignements (*au sein d'un parcours d'ensemble permettant d'acquérir un socle fondamental de connaissances et de méthodes en philosophie*).

La majorité des enseignements sont ouverts à tous les niveaux (1^{re}, 2^e et 3^e années de licence.). Les étudiants de L1 ont toutefois un choix moindre, mais des cours leurs sont, en contrepartie, spécifiquement réservés afin de s'assurer de l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales. Afin que ce système fonctionne et pour adosser étroitement enseignement et recherche, les contenus des enseignements changent chaque année en intégralité.

	Cursus de la licence Philosophie		ECTS
Semestre 1	1^{re} année de licence (L1)		
Majeure (18 ECTS)	UE Introduction à la philosophie	EC Initiation à la philosophie	9
		EC Théories et pratiques	9
Mineure (6 ECTS)	UE Savoirs et pratiques transdisciplinaires 1	EC Approches des oeuvres*	3
		EC Intersections : Perspectives transdisciplinaires	3
Transversale (6 ECTS)	UE Compétences transversales 1	EC M2E : Méthodologie de l'expérience étudiante	2
		EC Compétences numériques (PIX)	2
		EC Libre interne	2
Semestre 2			
Majeure (18 ECTS)	UE Histoire de la philosophie 1	EC Généalogie des systèmes philosophiques	9
		EC Problèmes et concepts	9
Mineure (6 ECTS)	UE Savoirs et pratiques transdisciplinaires 2	EC Approches des oeuvres*	3
		EC Intersections : Perspectives transdisciplinaires	3
Transversale (6 ECTS)	UE Compétences transversales 2	EC Langue vivante	2
		EC Méthodologie disciplinaire	2
		Transversalités (1 EC au choix) • Projet tuteuré • EC Libre externe	2

* EC « Approches des œuvres » (S1 et S2) : EC mutualisé dans l'UFR Arts. Les étudiants inscrits en philosophie choisissent parmi les EC « Approche des œuvres » des autres départements de l'UFR (Arts plastiques, Cinéma, Études théâtrales, Musique, Photographie, Danse, etc.), qui obéissent à une validation harmonisée sur l'UFR. Ce sont des cours théoriques et pratiques offerts aux étudiants de philosophie par les autres départements de l'UFR Arts et, réciproquement, des cours offerts aux étudiants non philosophes par le département de philosophie (ils sont néanmoins ouverts aux étudiants de licence 1 de philosophie dans le cadre d'autres UE). Ils sont principalement orientés vers la méthodologie non spécialisée (analyse de textes, d'œuvres, etc.) dans d'autres champs disciplinaires.

	2 ^e année de licence (L2)		ECTS
Semestre 3			
Majeure (18 ECTS)	UE Histoire de la philosophie 2	EC Généalogie des systèmes philosophiques	9
		EC Problèmes et concepts	9
Mineure (6 ECTS)	UE Savoirs et pratiques transdisciplinaires 3	EC Théories et pratiques	3
		EC Intersections : Perspectives transdisciplinaires	3
Transversale (6 ECTS)	UE Compétences transversales 3	EC Langue vivante	3
		Tremplin (1 EC au choix) • Tremplin Réussite • Tremplin Master	3
Semestre 4			
Majeure (18 ECTS)	UE Politique et arts 1	EC Philosophie politique et sociale	9
		EC Arts, esthétique, littérature	9
Mineure (6 ECTS)	UE Philosophie contemporaine 1	EC Philosopher au présent	3
		EC Epistémologies critiques	3
Transversale (6 ECTS)	UE Compétences transversales 4	EC M3P : Philosopher hors champ	3
		Transversalités (1 EC au choix) • Stage • Projet tuteuré • EC Coopérative • EC Libre externe • EC Soft skills	3

Semestre 5	3 ^e année de licence (L3)		ECTS
Majeure (18 ECTS)	UE Histoire de la philosophie 3	EC Généalogie des concepts philosophiques	9
		EC Problèmes et concepts	9
Mineure (6 ECTS)	UE Philosophie contemporaine 2	EC Philosophier au présent	3
		EC Epistémologies critiques	3
Transversale (6 ECTS)	UE Compétences transversales 5	EC Langue vivante	3
		EC Tremplin Master	3
Semestre 6			
Majeure (18 ECTS)	UE Politique et arts 2	EC Philosophie politique et sociale	9
		EC Arts, esthétique, littérature	9
Mineure (6 ECTS)	UE Philosophie contemporaine 3	EC Philosophier au présent	3
		EC Epistémologies critiques	3
Transversale (6 ECTS)	UE Compétences transversales 6	EC M3P : Mini-mémoire de recherche ou projet personnel	3
		Transversalités (1 EC au choix) <ul style="list-style-type: none"> • Stage • Projet tuteuré • EC Coopérative • EC Libre interne 	3

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques.

Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarité-et-d-examens>

FORMATION CONTINUE

Le statut "Formation continue" couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité. Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à info-df@univ-paris8.fr

POURSUITES D'ETUDES

A Paris 8

Master mention Philosophie, parcours :

- Analyse critique des arts et de la culture
- Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques

Et d'autres masters en Cinéma, Science politique, Sociologie, Psychologie, Droit, Lettres et langues, sous réserve que les prérequis soient satisfaits.



SCUIO-IP

Information, orientation,
insertion professionnelle

 01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Aménagements
pédagogiques pour les étudiants
en situation de handicap

 01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

SERCI

Mobilité étudiante

 01 49 40 64 12 / 70 68

outgoing@univ-paris8.fr

